

///INSCRIPTIONS

Inscriptions vendredi 11 janvier de 18h30 à 20h par téléphone 04 83 08 62 55.

Ensuite à la Maison de la Jeunesse au 04 94 21 60 64 aux jours et aux heures d'ouverture.

Attention, un seul interlocuteur par appel : les parents ne pourront inscrire que leurs propres enfants.

Cette pré-inscription, valable 5 jours ouvrables, permet de constituer un dossier complet en vue de l'inscription définitive : une fiche d'inscription (à conserver) vous sera remise à la Maison de la Jeunesse. Passé ce délai, la pré-inscription sera annulée et les personnes sur liste d'attente seront contactées.

>> Pour les jeunes n'ayant pas participé aux SAT depuis la rentrée 2018 : dossiers d'inscription et certificats médicaux téléchargeables sur le site de la ville ville-lagarde.fr onglet Jeunesse/SAT. Les dossiers sont valables de septembre à septembre N+1.

>> Pour les jeunes ayant déjà constitué un dossier 2018/2019 : seule la fiche d'inscription est à retirer à la Maison de la Jeunesse.

ATTENTION : les Semaines à Thèmes sont en post facturation. Les stages devront être réglés postérieurement aux vacances via une facturation à domicile. Les factures antérieures non honorées entraîneront l'annulation immédiate de l'inscription de l'enfant.

///Photocopies des pièces à fournir

- > Avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 recto verso et pages internes.
- > Attestation CAF pour le montant des allocations familiales et quotient familial.
- > Justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF...).
- > Pièce d'identité au nom de l'enfant ou livret de famille.
- > Attestation de Responsabilité Civile (une assurance personnelle est fortement conseillée).
- > Attestation de Sécurité Sociale.
- > Dossier de renseignements dûment rempli pour l'année et autorisations signées.
- > Attestation de natation 50m nage libre et test anti-panique.

imprimerie municipale

///Certificat médical à fournir

Un certificat médical de non contagion et d'aptitude à la vie en collectivité (vaccination à jour) et d'aptitude à la pratique de tous sports. **L'aptitude à la pratique du ski doit obligatoirement être validée par le médecin sur le certificat médical.** MERCI DE FAIRE REMPLIR LE CERTIFICAT MEDICAL JOINT AU DOSSIER 2018/2019.

///RENSEIGNEMENTS

//Réunion d'information aux familles

Samedi 2 février à Jean-Aicard à 10h

Réunion OBLIGATOIRE pour tous les nouveaux inscrits et le séjour ski.



//Séjours réservés aux Gardéens

Une liste d'attente est prévue pour les non Gardéens qui seront contactés dans la mesure des places disponibles.

//Activités

Attention, tous les stages peuvent être annulés sous réserve d'un effectif minimum. La direction se réserve le droit de changer ou de décaler les activités selon les conditions météorologiques ou un désistement de prestataire. Le

transport vers les activités s'effectuera en mini bus ou bus.

///TARIFS EN EUROS

Appliqués en fonction des revenus familiaux.

QUOTIENT FAMILIAL	PRIX JOURNÉE sans repas	PRIX SEMAINE sans repas	SÉJOUR SKI	SÉJOUR SURF
< 620	5,05	25,25	127,40	159,30
>ou= 620 à 850	6,20	31	169,90	201,70
>ou= 850 à 1170	8,60	43	217	247
>ou= 1170 à 1585	11,80	59	257	290
>ou= 1585 à 1910	16	80	301	333
> 1910	19,50	97,50	344	376
NON GARDEEN	30	150	500	550

///ACCUEIL DES JEUNES

L'accueil des jeunes s'organise à l'école primaire Jean Aicard : le matin dès 8h30, le soir jusqu'à 17h30. Chaque jour, ils devront être présents au plus tard 15 min avant le début de l'activité, si un horaire est modifié l'équipe d'animation préviendra la veille.

Une salle de jeux est à leur disposition, avec tables de ping-pong, jeux de société, baby foot, revues...



Les enfants munis d'une autorisation parentale signée pourront repartir seuls, le soir, après les activités.

//Ne pas oublier

- > une collation pour 10h, une bouteille d'eau, un panier repas (privilégier les salades de riz, légumes, pâtes...) et un goûter dans un sac isotherme
- > un sac à dos avec casquette, baskets et change selon l'activité
- > pour les journées lève-tard (14/17 ans) prévoir le pique-nique du soir





Semaines à THEMES

//HIVER 2019




11 > 22 février 2019

9-17 ANS > INSCRIVEZ-VOUS !

//VILLE DE LA GARDE > Maison de la Jeunesse
Inscriptions par téléphone au 04 83 08 62 55
le 11 janvier de 18h30 à 20h.
 Puis dès le 14/01 à la Maison de Jeunesse 04 94 21 60 64.
 18 allée Toulouse Lautrec / ville-lagarde.fr

SEMAINE DU 11 AU 15 FÉVRIER

LUNDI 11 FÉVRIER

MARDI 12 FÉVRIER

MERCREDI 13 FÉVRIER

JEUDI 14 FÉVRIER

VENDREDI 15 FÉVRIER

9-11 ANS

CLUB AVENTURE JUNIOR	9h > 17h30 panier repas défi sport art du cirque	9h > 17h30 panier repas capoeira customisation	9h > 17h30 panier repas équitation accrobranche	9h > 17h30 panier repas roller contest ping pong	9h > 17h30 panier repas escalade VTT
CLUB ACTION JUNIOR	9h > 17h30 panier repas créatelier défi sport	9h > 17h30 panier repas capoeira art moderne	9h > 17h30 panier repas ping pong accrobranche	9h > 17h30 panier repas roller contest défi sport	9h > 17h30 panier repas VTT escalade

11-14 ANS

AVENTURE EQUESTRE	9h > 17h30 panier repas défi sport équitation	9h > 17h30 panier repas équitation art moderne	9h > 17h30 panier repas course d'orientation équitation	9h > 17h30 panier repas équitation tinsel émotion	9h > 17h30 panier repas journée équitation
URBAN ROLLER GAMES	9h > 17h30 panier repas golf VTT	9h > 17h30 panier repas art moderne défi sport	9h > 17h30 panier repas football' académie sortie ciné	9h > 17h30 panier repas escalade roller contest	9h > 17h30 panier repas ping pong laser star
C'EST PAS SORCIER	9h > 17h30 panier repas MAO spéléo	9h > 17h30 panier repas défi sport explobotique	9h > 17h30 panier repas aqua sud défi sport	9h > 17h30 panier repas golf bubble bump	9h > 17h30 panier repas tir à l'arc construction robots
RAID AVENTURE	9h > 17h30 panier repas défi sport ping pong	9h > 17h30 panier repas bubble bump tinsel émotion	9h > 17h30 panier repas défi sport karting	9h > 17h30 panier repas football' académie museum histoire	9h > 17h30 panier repas aquasud accrobranche

11-17 ANS

MASTERCHEF JUNIOR	9h > 17h30 panier repas défi sport atelier culinaire	9h > 17h30 panier repas atelier culinaire accrobranche	9h > 17h30 panier repas atelier culinaire balade VTT	9h > 17h30 panier repas atelier culinaire boxe éducative	9h > 17h30 panier repas art moderne restaurant masterchef
THÉÂTRE	9h > 17h30 panier repas cours théâtre défi sport	9h > 17h30 panier repas cours théâtre VTT	9h > 17h30 panier repas cours théâtre boxe éducative	9h > 17h30 panier repas cours théâtre escalade	9h > 17h30 panier repas cours théâtre spectacle

14-17 ANS

X GAMES LÈVE TARD	9h > 17h30 panier repas défi sport art moderne	13h30 > 23h panier repas ping pong nocturne bowling	9h30 > 17h30 panier repas capoeira golf	13h30 > 23h panier repas karting nocturne ciné	9h30 > 17h30 panier repas défi prévention / défi sport escape game
-------------------	--	---	---	--	--



SÉJOUR NEIGE À SERRE CHEVALIER

du 18 au 22 février 2019 > pour les 11-17 ans

choisissez votre formule SURF ou SKI le jour de l'inscription

Un niveau minimum de pratique est exigé pour ce séjour :
le jeune doit pouvoir être autonome sur des skis.



///Le site

Le groupe sera logé au centre Léon Bourgeois, un chalet traditionnel en bois, pierres et ardoise, confortable et accueillant. Idéalement situé à proximité immédiate de toutes les commodités et activités sportives et culturelles, il permet d'accéder rapidement aux pistes de ski de Serre Chevalier (300 m).

En bordure du Parc National des Ecrins, le centre sera le point de départ idéal pour découvrir la vallée et toutes ses richesses.

///Un cadre exceptionnel

A 1400 m d'altitude dans la région des hautes montagnes du Briançonnais, se trouve Villeneuve-La-Salle, petit village de montagne au cœur de la prestigieuse station de Serre-Chevalier.

Avec ses 250 km de pistes, Serre-Chevalier est l'une des plus grandes stations d'Europe, mais aussi une superbe vallée qui commence au col du Lautaret pour finir plus de 20 km plus loin à Briançon. A l'ouest domine

le Parc National des Écrins, tandis qu'à l'Est débute l'Italie. Station phare des Hautes Alpes, Serre Chevalier se caractérise par son ensoleillement et son enneigement exceptionnels. Ces paysages préservés constituent un vaste terrain de sports et de loisirs.

La station est répartie en 4 secteurs : Briançon, Chantemerle, Villeneuve la Salle et le Monêtier les Bains.

Le centre Léon Bourgeois est situé dans le secteur de Ville-

neuve la Salle. Cependant le groupe aura accès à tout le domaine grâce au forfait unique du Grand Serre Che.

///Quelques chiffres :

- > 250 km de pistes
- > 108 pistes dont : > 14 noires
- > 39 rouges
- > 31 bleues
- > 24 vertes
- > 3 téléphériques
- > 5 télécabines
- > 21 télésièges
- > 33 téléskis
- > canons à neige

